



C-09-02-2026/5

Marie-Odile GESLIN

Département EURE	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES
Arrondissement EVREUX	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
Canton CONCHES	DU CONSEIL DU 9 FÉVRIER 2026

Nombre de délégués en exercice :	44
Nombre de présents :	33
Nombre de votants :	34
Date de Convocation :	02/02/2026

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Neuf Février, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Aulnay-Sur-Iton

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Jérôme PASCO, Président,

Mesdames Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Danielle JEANNE, Sandrine BLONDEAU, Nielle GAUTHIER, Sophie JEHENNE, Elise COUTURIER, Jeannick LAPEYRONNIE

Messieurs Christian GOBERT, David SIMONNET, Thierry PINARD, Denis CAVELIER, Olivier RIOULT, Gérard THEBAUD, Bruno FRICHOT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Jean-Daniel GUITTON, Jean-Claude DUFOSSEY, Ghislain HOMO, Bruno LEVEQUE, Christophe CAPELLE, Thierry LOTHON, Didier BAGOT, Jacques FAUVEL, Gérard MORIN, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Stéphane GUERIN

Monsieur Alain MOUSSEL représentant **Monsieur Jacques HAPDEY**

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Denis LEBLOND donnant procuration à **Monsieur Olivier RIOULT**

Mesdames Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Laurence CLERET

Messieurs Didier MABIRE, Jean-Jacques CHEVALIER, Jérôme BRUXELLE, Serge BOURLIER, Philippe LEFORT, Marc GARREAUD, Marcel SAPOWICZ

Secrétaire de Séance : Madame Danielle JEANNE

Objet : ENGAGEMENT DE DÉPENSES NOUVELLES SUR 2026

Monsieur Hubert LAMY rappelle que par délibération n° C-08-12-2025/01-4, en date du 8 Décembre 2025, en application des dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a autorisé, sur l'exercice budgétaire 2026, l'engagement, la liquidation et le mandement de dépenses « nouvelles » en section d'investissement et a fixé le cadre pour le Budget Général et les Budgets Annexes.



Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident de compléter cette délibération sur les points suivants :

BUDGET GENERAL

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

Crédits ouverts au budget 2025 (hors restes à réaliser) ----- 249 000,00 €

25% ----- 62 250,00 €

- Travaux de sécurité ou interventions d'urgences sur équipements ou espaces communautaires (crèches, Maison de la Famille, Ludothèque, Locaux Services Techniques, Musée du Rouloir, Espace des Tanneries, Bâtiment Rue Yves Montand...) ----- 50 000,00 €
- Achat minibus ----- 6 000,00 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours

Crédits ouverts au budget 2025 (hors restes à réaliser) ----- 2 781 173,00 €

25% ----- 695 293,25 €

- Maîtrise d'œuvre réhabilitation et extension crèche de Conches (Dépense intégrée à la DB du 08/12/25) ----- 150 000,00 €
- Réhabilitation locaux Tanneries à la Ferrière sur Risle ----- 150 000,00 €

BUDGET EAU POTABLE

Crédits ouverts au budget 2025 – Chapitre 23 ----- 2 394 004,00 €
(Immobilisations en cours)

25% ----- 348 501,00 €

Chapitre 21

- Maîtrise d'œuvre réhabilitation réseau à Sébécourt ----- 10 000,00 €

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Onze Février Deux Mil Vingt-Six

LE PRÉSIDENT

